

citoyenneté constituait une « priorité globale » et que la raison d'être du Ministère est de promouvoir une citoyenneté intégrale, active et égale pour tous. (4:8) Selon le ministre, « les Canadiens veulent qu'on fasse beaucoup plus pour promouvoir les valeurs qu'ils ont en commun et pour accroître leur sens de l'identité nationale ». (4:11)

Bien qu'il semble y avoir consensus sur ces objectifs, les façons de les atteindre soulèvent une autre question essentielle :

Comment créer un espace commun et stimuler la participation aux affaires publiques, tout en respectant les valeurs que nous associons à la liberté individuelle et au pluralisme?

En réponse à cette question, le professeur Thériault donne le conseil suivant :

« Une définition positive de la société émanant de l'État et favorisée par ses institutions peut certes participer à enrichir la citoyenneté. Elle ne pourra toutefois qu'être minimale. On ne peut donc songer à aller très loin dans cette direction sans rompre avec les autres éléments de la citoyenneté moderne. » (5:31)

Pour le professeur Thériault, les orientations prises pour rendre la société plus démocratique devraient se combiner avec « un socle commun minimal sur lequel on s'entend ». À son avis, la démocratisation de la société devrait signifier « à la fois permettre à des intérêts particuliers de se faire entendre et avoir les moyens de se faire entendre, mais aussi favoriser le socle minimal commun qui fait en sorte qu'on est dans un même espace politique ». (5:33) De son côté, la professeure Lamoureux a parlé du renforcement de la citoyenneté grâce à la démocratisation et à l'élimination de la discrimination. (5:55)

Le 28 avril 1992, des représentants de la Fédération canadienne du civisme ont préconisé devant nous un plus grand intérêt et un engagement plus profond envers la citoyenneté canadienne de la part des gouvernements et de la population. Ils ont parlé de leurs difficultés à obtenir des fonds pour leurs activités civiques et ont signalé que le Secrétariat d'État n'avait pas de budget pour promouvoir la citoyenneté.

Après avoir exhorté vivement les autorités à financer ces initiatives et à mieux promouvoir la citoyenneté de façon générale, les membres de la Fédération ont recommandé :

- que le gouvernement fédéral prenne des mesures afin de promouvoir un enseignement de base portant sur le Canada et le « canadianisme »;
- que, par disposition législative, la Reine soit déclarée citoyenne du Canada; et